

L'ASSOCIATION DES VMEH

Visiteurs de Malades en Etablissement Hospitalier, les VMEH sont des bénévoles affiliés à une association nationale.

Ils assurent des visites auprès des personnes hospitalisées ou vivant en institution.

A Joigny, les VMEH assurent une permanence de bibliothèque au rez-de-chaussée du bâtiment A, **le mardi et le vendredi de 14 h à 16 h.**

La bibliothécaire passe dans les chambres pour proposer des livres aux personnes hospitalisées. Le prêt de livre est gratuit. Les livres doivent être rendus avant la sortie ou confiés aux professionnels du service.

La bibliothèque sur le site Hôpital



MEDECINE B

CENTRE HOSPITALIER DE JOIGNY

3 Quai de l'Hôpital BP 229
89306 JOIGNY Cedex

Secrétariat : 03.86.92.33.81
03.86.92.32.68

@ direction@ch-joigny.fr

Site internet : www.ch-joigny.com

TÉLÉPHONE SECRÉTARIAT : 03.86.92.33.82

LES SOINS EN MÉDECINE B

LES MISSIONS

- Diagnostic et traitement des personnes souffrant de pathologies diabétiques, ou de polyopathologies
- 30 lits d'hospitalisation

LE MÉDECIN

- Dr Jean-Marie DOUNIAMA, Responsable du service
- Dr Christelle WENDEU ABESSOLO
- Dr BOBILI-BAROBA

L'ÉQUIPE SOIGNANTE

Cadre de santé : Stéphanie FOUGEROUSE

Les membres de l'équipe :

- Secrétaires médicales,
- Infirmiers,
- Aides-soignants,
- Agents de service.

LES AUTRES INTERVENANTS

Sur prescription médicale :

- ◇ Médecins spécialistes : cardiologue, chirurgien, diabétologue,
- ◇ Kinésithérapeute
- ◇ Diététicienne et Hôtesse alimentaire
- ◇ Equipe Mobile de Soins Palliatifs
- ◇ Infirmières spécialisées : tabacologie et addictologies, plaies et cicatrisation, diabétologie, éducation thérapeutique, etc.

Sur demande :

- ◇ Psychiatre et Infirmier spécialisé en psychiatrie, Psychologue
- ◇ Assistante sociale
- ◇ Coordinatrice de gérontologie.



L'HOSPITALISATION

Pour prendre rendez vous auprès du médecin, il est souhaitable de s'adresser au secrétariat .

Les horaires de visites : de 13 heures à 20 heures, interdit aux enfants de moins de 15 ans.

Les chambres sont équipées de télévision et téléphone qui seront mis en service sur demande.

POUR FACILITER L'ADMISSION ET LE SÉJOUR

Il est bon de se munir :

- ◇ de sa carte d'identité ou carte de séjour ou passeport,
- ◇ de sa carte d'assurance maladie, VITALE ou autre, et de mutuelle,
- ◇ des derniers résultats d'examens : prises de sang, électrocardiogrammes, radiographies, scanners, IRM, etc, le cas échéant,
- ◇ des affaires de toilette : nécessaire de rasage, coiffage, serviettes et gants, dentifrice et brosse à dents,
- ◇ de vêtements de nuit : pyjama ou chemise de nuit, peignoir, chaussons.

Ne pas apporter

- ◇ de valeurs, bijoux ou argent.
- ◇ Toutefois, en cas d'admission en urgence, ceux ci pourront être déposés au coffre de l'hôpital.

LA SORTIE

La sortie est programmée par le médecin, si besoin en collaboration avec le médecin traitant.

Les aides nécessaires au retour à domicile sont organisées avec l'assistante sociale ou la coordinatrice de gérontologie.